

LE FONDS DE DOTATION DU CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON

2024



et
moi ?

et
vous ?

et
lui ?

et
nous ?


AVENCE
le don est échange de vie

LE CERCLE DES MÉCÈNES PRÉSIDÉ PAR JEAN ET ZOFIA RENO

Le Fonds de dotation ¹ **AV'ENCE** a été créé par le Centre Hospitalier d'Avignon en Avril 2023 afin de lui permettre d'améliorer l'accueil et la prise en charge des patients et de leurs familles, et les conditions de travail de ses personnels.



Concrètement, grâce à la générosité des donateurs, le Fonds AV'ENCE finance et développe des projets innovants, imaginés par les équipes sur le terrain (porteurs de projets) pour réaliser cet objectif.

Le Centre Hospitalier d'Avignon mobilise l'ensemble des forces vives du territoire, en **invitant les entrepreneurs** à soutenir le Fonds AV'ENCE, véritable accélérateur de projets au service de l'objectif.

Chers donateurs, vous souhaitez :

DONNER DU SENS À VOS ENGAGEMENTS

SOUTENIR DES PROJETS CONSTRUCTIFS ET D'AVENIR

INTÉGRER LE CERCLE DES MÉCÈNES

PARTAGER DES VALEURS FONDAMENTALES

**DEVENEZ ACTEUR DU MÉCÉNAT
DU CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON :
ADHÉREZ AU CLUB
DES MÉCÈNES DU FONDS AV'ENCE**

¹ Le Fonds de dotation est défini par la Loi n°2008-776 du 4 août 2008, dite Loi de Modernisation de l'Economie (LME), comme une personne morale de droit privé à but non lucratif qui reçoit et gère en les capitalisant, des biens et des droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable en vue de la réalisation d'une mission d'intérêt général.

LE CLUB DES MÉCÈNES

En adhérant au Club des Mécènes du Fonds AV'ENCE, vous vous associez à une démarche alliant business, innovation en santé et rayonnement du territoire et vous participez à l'édification d'un nouveau modèle économique basé sur des collaborations gagnant-gagnant. Le mécénat est un réel outil stratégique de valorisation d'image, de notoriété et de fierté pour vos collaborateurs.

Le Club des Mécènes du Fonds AV'ENCE

rassemble des entrepreneurs engagés dans la défense de l'hôpital et des valeurs de travail, d'excellence, de performance, de bienveillance, de service et d'optimisme.

Sport et santé • confort • innovation • handicap • accueil • culture • bien-être des malades • conditions de vie des patients • conditions de travail des personnels hospitaliers • autant de sujets qui méritent l'engagement et le soutien des entrepreneurs du territoire pour l'hôpital.

Le Club des mécènes du Fonds AV'ENCE s'anime autour de petits-déjeuners ou d'afterworks mensuels durant lesquels les membres peuvent échanger tout en découvrant les coulisses de l'hôpital d'Avignon.



DES CONTREPARTIES EN REMERCIEMENT



En remerciement de son engagement pour le Centre Hospitalier d'Avignon, chaque mécène bénéficie, en plus de la défiscalisation, de contreparties dont la valorisation est encadrée par la Loi n°2003-709 du 1er août 2003 sur le Mécénat.

Accessible à partir de 600€ de don (soit un coût réel 240€ après déduction fiscale de 60%), plusieurs niveaux de contributions sont proposés selon vos attentes.

1. COMMUNICATION

Compte tenu du rayonnement interdépartemental du Centre Hospitalier d'Avignon, la présence du logo et de la mention du Fonds et de son mécène sur les différents supports de communication offre une réelle visibilité.

Conformément à la doctrine administrative en vigueur, ces mentions ne peuvent excéder 5% du volume global de la communication.

Sont considérés comme support de communication :

- ✓ Le site internet, les réseaux sociaux
- ✓ Le mur des mécènes
- ✓ Les supports d'information externes (invitations, dossiers de presse, plaquettes, flyers...)
- ✓ Les supports d'information internes (rapports annuels, rapports d'activités, flyers...)
- ✓ Tout autre support pouvant être utilisé par le Fonds pour sa communication interne et externe exercée dans le cadre de son activité.

2. EVÉNEMENTIEL





















Le Fonds et l'hôpital s'engagent à convier leurs mécènes à certains événements : petits-déjeuners, afterwork, conférences, visites,ancements de projets, inaugurations, événement presse/media, gala annuel.

La valorisation des contreparties ne peut excéder 20% du montant global net ou hors taxe du soutien apporté.

Le cas particulier des très grands mécènes :

En contreparties, les très grands mécènes (dons supérieurs à 125 000 €) se verront proposés des cadeaux exceptionnels, dont la conception sur mesure et l'organisation est gérée d'un commun accord entre le Fonds et le Mécène.

CONTREPARTIES

	BRONZE	ARGENT	OR	PLATINE	DIAMANT
	À partir de 600 € Soit un coût réel de 240 €	À partir de 1 500 € Soit un coût réel de 600 €	À partir de 5 000 € Soit un coût réel de 2 000 €	À partir de 15 000 € Soit un coût réel de 6 000 €	À partir de 30 000 € Soit un coût réel de 12 000 €
Visibilité sur le mur des donateurs et sur le site internet					
Before Work / After Work mensuel					
2 invitations à la soirée de gala annuelle					
Mise en avant de l'entreprise sur les réseaux sociaux					
Invitation à des événements médiatiques					
Cadeaux exceptionnels et personnalisés					



FONDS DE DOTATION DU CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON

CONTACT

MARIE-EMMANUELLE PARISON
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE



305 Rue Raoul Follereau,
84000 Avignon



Tél. : 04 32 75 90 53



me.parison@fonds-avence.fr

plus d'info

